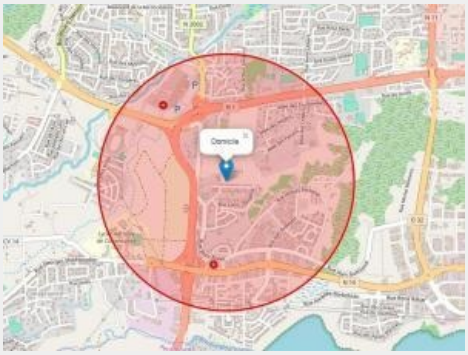
ACTUALITÉ GÉNÉRALE

COVID-19 : trouver son périmètre de sortie



Pour connaitre la zone de 1 kilomètre dans laquelle vous pouvez vous déplacer autour de votre domicile pour vous promener, pratiquer une activité sportive, sortir votre chien pendant le confinement.

Créé le : 6/04/2020

Consultez le site www.carte-sortie-confinement.fr

Consultez le périmètre depuis la mairie

L'attestation numérique est disponible ici.